



Communiqué de Presse

Paris, le 29 septembre 2009

La direction des Journaux officiels présente son site Legifrance.gouv.fr à Rennes

La Direction des Journaux officiels organise en région, pour les collectivités locales, les services déconcentrés de l'Etat et les professionnels du droit, des réunions de présentation du site Légifrance, le service public de diffusion du droit par Internet.

Les prochaines réunions se tiendront à Rennes le mardi 13 octobre 2009 de 9h00 à 10h15 et de 10h45 à 12h15 - Espace Le Ponant, Boulevard Dumaine-de-la-Josserie à Pacé.

Les inscriptions se font en ligne, pour accéder au formulaire, **cliquez ici**.

Animées par Solange LE BARTZ, webmestre du site Légifrance, ces rencontres ont pour objectif de faire découvrir le site Légifrance et ses fonctionnalités. Les internautes pourront appréhender la richesse de son contenu en perpétuelle évolution, grâce à une navigation présente au cœur même des textes.

D'autres ateliers de présentation du site sont prévus en 2009 à

Nancy le 17 novembre, Clermont-Ferrand le 24 novembre
et Paris les 20 octobre, 8 décembre et 15 décembre

Cette démarche s'inscrit dans la politique générale d'information que mène la Direction des Journaux officiels afin d'accompagner les internautes dans l'appropriation des services en ligne qu'elle met à leur disposition.

Les missions des Journaux officiels

La Direction des Journaux officiels est chargée de l'édition et de la diffusion des textes législatifs et des principaux textes réglementaires, de leur organisation en banques de données et de l'édition des débats parlementaires et annonces légales sur supports papier et numériques.

Contact presse : Bénédicte Perrochon-Cormier
Téléphone : 01 40 58 75 04 – télécopie : 01 72 69 62 31
benedicte.perrochon-cormier@journal-officiel.gouv.fr